



ouest-france.fr du 12 février 2023

Quotidien Ouest-France du 13 février 2023

445 mots

# AC Scop, l'entreprise du collège Malraux, est née

Vendredi, les petits coopérateurs du projet AC Scop ont tenu leur assemblée générale fondatrice, au collège. Les élèves réaliseront des étagères en bois et des lingettes réutilisables.

## L'initiative

Les élèves volontaires de 3<sup>e</sup> A et de 3<sup>e</sup> C du collège Malraux, encadrés par leurs professeurs, Richard Guillaume et Jérôme Fiocco, et en partenariat avec l'Économie sociale partenaire de l'école de la République et la MGEN, ont décidé de créer une Société coopérative et participative (Scop) qu'ils vont appeler AC Scop, du nom de leurs classes.

Réunis en assemblée générale, vendredi, les seize coopérateurs des deux classes ont présenté devant leurs camarades et les adultes de l'établissement, Bruno Lebègue, intérimaire, et Aurélie Yanaowski, principale, les statuts qu'ils ont rédigés, ainsi que les grandes lignes du projet.

## Étagères volantes et lingettes

Après un brainstorming, ils ont décidé de se lancer dans la fabrication de deux objets : une étagère volante, fabriquée avec des planchettes de bois reliées par une cordelette, et des lingettes appelées « lingettepas » (jeu de mots : il ne faut pas les jeter, puisqu'elles sont réutilisables).

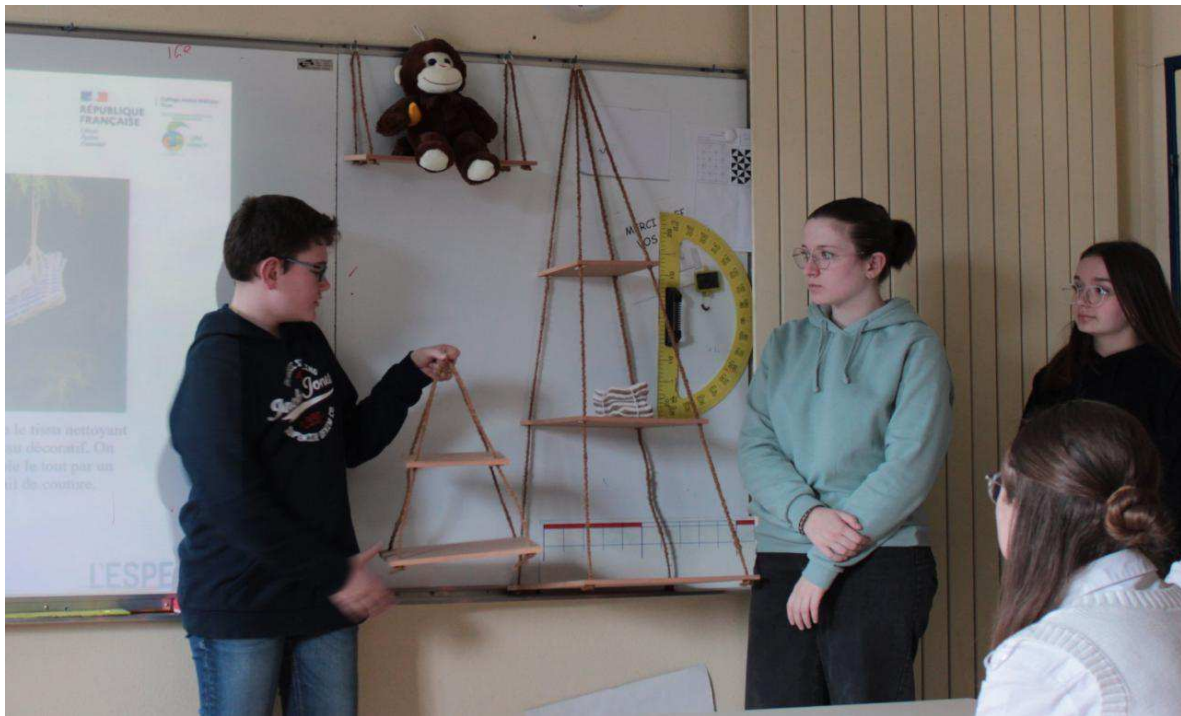
« Les noms de nos produits ont été trouvés au cours d'une réflexion que nous avons menée avec les étudiants en design du lycée Gabriel, rencontrés en novembre », explique l'un des deux coprésidents, Simon Bataille. Ils ont présenté leur logo, constitué de deux cercles brun et vert entrecroisés, contenant les lettres A et C. « C'est notre partenaire, Manu Flouvat, de l'entreprise MF Tech, qui nous a conseillé de concevoir un logo hyper simple », a retenu Sandy, responsable de la communication. « Le brun évoque le bois de nos étagères, et le vert l'environnement, puisque nos objets seront construits à partir d'éléments recyclés. » Le service production va donc être divisé en

deux activités : d'un côté, la production de lingettes, avec la couture principalement, et de l'autre côté, la fabrication des étagères. Le bois est fourni par leur partenaire, la menuiserie Étandin, et c'est un agent du collège qui effectuera la découpe. Le tout sera vendu 12 € pour la grande étagère, 7 € pour le petit modèle, et 5 € le lot de sept lingettes (une pour chaque jour de la semaine).

460 € espérés

« L'étude de marché nous permet d'espérer vendre vingt petites étagères, dix grandes, et quarante lots de lingettes, soit un chiffre d'affaires prévisionnel de 460 € », précise Melvyn, du service finances. L'assemblée générale a décidé d'affecter 50 % des bénéfices réalisés, en fin d'année, à l'association « On détonne contre Huntington ».

Les jeunes coopérateurs espèrent vendre une bonne partie de leur production, entre autres, lors de la journée portes ouvertes du collège, le vendredi 31 mars.



Antoine et Louna, du service production, présentent les prototypes des objets qu'ils vont produire. Ouest-France